



SERVICES TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

SOMMAIRE

1. Agenda	1
2. Architecture bâtiment, logistique et énergie	1
2.1 Energie et climat	1
2.2 Architecture, bâtiment et logistique	3
3. infrastructures publiques et réseaux	4
3.1 Patrimoine de voirie	4
3.2 Eau et assainissement.....	5
3.3 Infrastructures portuaires, aéroportuaires et fluviales	7
4. ingénierie écologique	8
4.1 Nature en ville et paysage	8
4.2 Environnement	10
4.3 Déchets et propreté urbaine	14
5. Transversal services techniques territoriaux	15

AGENDA

Rencontres nationales de l'ingénierie territoriale : la résilience et les territoires

(Partenariat : AITF - Ville du Havre - CNFPT)

1er et 2 juin 2017 – Le Havre

6ème Rencontres Territoriales de la propreté urbaine

(Partenariat : Toulouse Métropole - CNFPT)

21 et 22 septembre 2017 - Toulouse

1. ARCHITECTURE BATIMENT, LOGISTIQUE ET ENERGIE

Energie et climat

Eclairage public. Pollution lumineuse : « la loi Grenelle II n'est toujours pas appliquée » / LUNEAU SYLVIE

lagazettedescommunes.com, 26/04/2017

France Nature Environnement (FNE), la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) et l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) viennent d'intenter un recours devant le Conseil d'Etat face au retard pris par le ministère de l'Environnement pour publier les textes de la loi Grenelle II concernant la pollution lumineuse.

La première SemOp en énergie créée à Amiens / DYCKMANS SANDRINE

lagazettedescommunes.com, 24/04/2017

La ville d'Amiens a fait le choix de la société d'économie mixte à opération unique pour le développement et la gestion de son réseau de chaleur. Opérationnelle depuis le 1er janvier dernier, elle est la première créée dans le domaine de l'énergie en France. La municipalité a fait le choix de ce nouvel outil juridique pour garder la maîtrise des orientations choisies tout en s'appuyant sur le savoir-faire d'un opérateur privé.

Énergie. Exemplarité des bâtiments publics : l'arrêté est paru / MARCANGELO LEOS PHILIE

Localtis.info, 19/04/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250278993685>

L'arrêté relatif aux constructions publiques à énergie positive et à haute performance environnementale a enfin été publié au Journal officiel ce 19 avril. Il a pour principale vocation de fixer les niveaux des critères d'ores et déjà posés par le décret du 21 décembre 2016 à partir du référentiel "Energie-Carbone".

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/10/LHAL1623032A/jo/texte>

CEE : neuf acteurs signent la charte "coup de pouce économies d'énergie" / COLLET PHILIPPE

Actu-environnement.com, 03/04/2017

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/precarite-energetique-cee-coup-pouce-conomie-28760.php4>

Neuf acteurs des certificats d'économie d'énergie (CEE) ont signé la charte d'engagement nécessaire à l'obtention de la bonification des CEE dans le cadre de l'obligation dédiée aux ménages en situation de précarité énergétique, a annoncé le ministère de l'Environnement, vendredi 31 mars. D'autres acteurs des CEE devraient la signer prochainement, indique-t-il parmi lesquels Antargaz, EDF, Engie et ENI.

Veolia va créer la première unité de recyclage des panneaux photovoltaïques en France

environnement-magazine.fr, 03/04/2017

<http://www.environnement-magazine.fr/article/49277-veolia-va-creer-premiere-unite-de-recyclage-des-panneaux-photovoltaïques-en-france/>

Veolia a signé un contrat de quatre ans avec PV Cycle France, l'éco-organisme agréé pour la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques en fin de vie. Veolia développera cette activité en s'appuyant sur le savoir-faire de sa filiale Triade Electronique.

Transition énergétique. La France neutre en carbone / BLOSSEVILLE THOMAS

Environnement magazine, 04/2017, n° 1756, p. 50-51

Dans le nouveau scénario Négawatt, la France atteint le Facteur 4 d'ici à 2040 et la neutralité carbone en 2050. A condition de réduire sa consommation d'énergie primaire de 66 %.

Réseaux de chaleur. Les promesses du tandem bois-solaire / TALPIN JULIETTE

Journal des énergies renouvelables (le), 04/2017, n° Hors-série, p. 10-11

Les centrales solaires sur réseaux de chaleur constituent une cible importante de développement. Les premiers retours d'expériences dans des éco quartiers montrent que le solaire peut couvrir les besoins en ECS l'été, permettant d'arrêter la chaufferie bois à cette période.

Transition énergétique : les collectivités en mode open data / Anne-Claire POIRIER

Journal des énergies renouvelables (le), 04/2017, n° Hors-série, p. 24-25

Le législateur a récemment consacré l'open data pour les données énergétiques. Pour Juliette Dixon, coordinatrice du réseau des agents régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE), la donnée énergétique représente un diamant brut pour les collectivités dans leur démarche de transition énergétique. Quels enjeux ? Quels défis ?

"Et si on jouait à la transition énergétique ?" / RICHARD AUDE
Journal des énergies renouvelables (le), 04/2017, n° 237, p. 14-17

Les collectivités témoignent d'un fort intérêt pour la transition énergétique. Toutefois, force est de constater que la "culture de l'énergie" et ses enjeux quantitatifs sont peu maîtrisés. Pour apporter un éclairage concret aux élus locaux, Solagro, l'Institut négaWatt et le Clerc proposent de jouer aux cartes. Tout simplement...

Bois énergie : valoriser mieux, valoriser plus / CARROY CHRYSTELLE
Recyclage Récupération, 02/2017, n° Février-mars 2017, p. 24-27

Les chaufferies à bois d'aujourd'hui brûlent plus proprement que celles d'hier. Cela passe par l'amélioration de la combustion et la réduction des émissions. Elles acceptent aussi un spectre de combustibles de plus en plus large, y compris le bois de recyclage.

Architecture, bâtiment et logistique

Registre public d'accessibilité des ERP : l'arrêté est paru / MAISONNEUVE CATHERINE
lagazettesdescommunes.com, 26/04/2017

Un arrêté fixe le contenu du Registre public d'accessibilité que les établissements recevant du public (ERP) devront tenir à disposition de leurs usagers, patients et clients. Les propriétaires et exploitants ont six mois pour se mettre en règle.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte>

Réhabilitation - La crème de la reconversion - Une ancienne laiterie parisienne a fait l'objet d'une vaste transformation. Une crèche un parking et 85 logements y ont pris place / JOUANNAIS EVE
Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), 21/04/2017, n° 5918, p. 52-54

L'ensemble bâti du 13-19 bd Ornano/10-14 rye Baudelique, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, a fait l'objet d'une reconversion complète associant réhabilitation patrimoniale et construction neuve de part et d'autre d'un passage reliant les deux voies. L'ancienne laiterie, construite au XIX^e siècle, s'est agrandie au fil des ans pour abriter successivement des manufactures agroalimentaires, des ateliers de maintenance, une imprimerie, la Caisse primaire d'assurance maladie et même des squatteurs, avant d'être acquise par l'établissement foncier d'Ile-de-France qui l'a revendue au promoteur Linkcity.

Place aux bâtiments réversibles ! / LELONG JEAN
Gazette des communes, des départements, des régions (la), 03/04/2017, n° 2360, p. 38-40

Dans un paysage urbain en mutation rapide, les besoins évoluent en permanence. Pour se plier à cette logique, le bâtiment aussi doit miser sur la flexibilité. Timidement, les acteurs de la ville se préparent. Signe tangible : plus de la moitié des candidats retenus pour le projet du Grand Paris proposent des constructions réversibles. L'idée consiste à concevoir une structure compatible avec différents usages, permettant un changement de destination de tout ou partie du bâtiment à moindre coût. Exemples à Montpellier, Strasbourg, au Havre...

Le BIM va-t-il révolutionner la construction scolaire ? / STEPHANT JEAN-PAUL
Acteurs de la vie scolaire, 04/2017, n° 86, p. 16-17

La technologie du BIM permet de visualiser précisément l'ouvrage avant de le construire. Elle renforce ainsi le pouvoir décisionnel des élus, des services, voire des utilisateurs. Un changement des méthodes de travail est toutefois nécessaire.

Les bétons autoplaçants / STEPHANT JEAN-PAUL
Fiches pratiques techniques, 04/2017, n° 208, 01/128

Les centrales à béton proposent toute une gamme de produits pour faciliter la mise en œuvre et améliorer la finition des ouvrages. Quelles sont les propriétés et quel est le rôle des bétons autoplaçants ainsi que leurs conditions de mise en œuvre ?

Chauffage solaire. De petits collectifs Bepos avec capteurs mutualisés / Timothée BONGRAIN
Journal des énergies renouvelables (le), 04/2017, n° Hors-série, p. 16-17

Pour atteindre le label Bepos sur 3 immeubles de 40 logements en Seine-Maritime, Logéal Immobilière a choisi le chauffage solaire direct, mutualisé par groupes de 8 appartements. Résultat : une consommation de 22 KWh/m2.an compensée par de la production photovoltaïque.

« Architecture contemporaine remarquable », demandez le label!

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), 31/03/2017

<http://www.lemoniteur.fr/article/architecture-contemporaine-remarquable-demandez-le-label-34357025>

Publié au Journal officiel du 30 mars 2017, ce décret est pris pour l'application de l'article 78 de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP)...

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/2017-433/jo/texte>

Une réforme pour valoriser les sites d'exception / LEMONIER MARC

Diagonal, 03/2017, p. 15-17

La loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine vient modifier en profondeur le vocabulaire du patrimoine bâti, tout en introduisant de nouvelles dispositions concernant en particulier les abords des monuments historiques.

Un grand BIM en avant, de la maquette 3D au carnet numérique / LEMONIER MARC

Diagonal, 03/2017, n° 199, p. 18-21

La maquette numérique, instrument au service de la conception architecturale, se met aujourd'hui, grâce au BIM, au service de la gestion des bâtiments et permet la mise en œuvre du "carnet numérique de suivi et d'entretien du logement", à la confluence entre transition numérique et transition énergétique.

2. INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET RESEAUX

Patrimoine de voirie

Mission réussie pour les interventions en circuit court dans l'espace public / CLEMENS MONIQUE

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 17/04/2017, n° 2362, p. 40-41

<http://www.lagazettedescommunes.com/500831/mission-reussie-pour-les-interventions-en-circuit-court-dans-lespace-public/?abo=1>

La ville de Besançon (Doubs) a mis en place, en 2001, une cellule de proximité, Proxim'Cité, permettant aux Bisontins de participer à un vaste système de surveillance de l'état des équipements urbains. C'est par un circuit court, de Proxim'Cité vers 50 référents désignés dans treize services de la commune, que les opérations sont déclenchées.

La création de voies d'accès à la voie publique par un propriétaire privé / BOURRIER CHRISTOPHE

Fiches pratiques techniques, 04/2017, n° 208, 05/84

Le propriétaire d'une maison doit disposer d'un droit d'accès gratuit à la voie publique. Ce droit des riverains aux voies publiques est une aisance de voirie, droit réel accessoire au droit de propriété bénéficiant d'une protection juridique spéciale. Ce droit s'exerce dans le cadre d'une permission de voirie. Conditions préalables, obligations et restrictions de ce droit sont présentées dans cette fiche.

Stationnement payant : à vos marques, prêts... décentralisez ! / Nicolas ANDREOTTI
Techni.cités, 04/2017, n° 302, p. 19-24

La route fut longue mais le bout du tunnel est là ! La dépenalisation du stationnement payant, véritable « révolution », constitue une formidable opportunité pour optimiser sa politique de mobilité. Fini le PV pour stationnement impayé et bienvenue à la redevance d'occupation du domaine public. Vous pilotez les politiques de stationnement et de mobilité ? Appropriiez-vous ces changements juridiques, opérationnels et financiers et soyez les acteurs privilégiés de cette décentralisation du stationnement.

Infrastructures routières et autoroutières : un réseau en danger / MAUREY HERVE
Route Actualité, 03/2017, n° 234, p. 10

A l'initiative de son président Hervé Maurey (UDI-UC Eure), la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat publie un rapport d'information sur l'état des infrastructures routières et autoroutières. Ses conclusions sont sans appel.

Eau et assainissement

Assainissement : les prescriptions de l'arrêté 2015 modifiées / GRAINDORGE JOEL
lagazettedescommunes.com, 27/04/2017

Un projet d'arrêté modifiant celui du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement a été mis en consultation en mars. Evolution des règles d'implantation des stations, apparition du « coût prohibitif », modifications des modalités de surveillance des systèmes d'assainissement, du protocole d'échanges d'informations... L'entrée en vigueur est prévue pour le 1er juin prochain.

Eaux pluviales : une politique à préciser et à coordonner / GRAINDORGE JOEL
lagazettedescommunes.com, 27/04/2017

La gestion des eaux pluviales et la maîtrise du risque inondation par ruissellement sont un enjeu de taille pour les collectivités locales. Actuellement, les contours et les modalités de mise en œuvre de cette compétence posent toujours question. Malgré plusieurs circulaires et publications, la problématique reste entière. Le récent rapport du CEGDD (conseil général de l'environnement et du développement durable) propose une compétence intégrée « eaux usées, eaux pluviales et eaux de ruissellement » et attribuée à une seule autorité organisatrice.

Risques naturels - Compétence Gemapi : un nouveau guide sur les ouvrages de protection contre les inondations / LENORMAND ANNE
Localtis.info, 25/04/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250279037863>

Un nouveau guide édité par le Centre européen de prévention du risque d'inondation (Cepri) propose aux collectivités une méthodologie pour prendre en charge la gestion des ouvrages de protection contre les inondations, l'un des volets majeurs de la nouvelle compétence Gemapi qui sera automatiquement transférée aux EPCI au 1er janvier 2018.

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/BlobServer?blobkey=id&blobnocache=true&blobwhere=1250170847098&blobheader=application%2Fpdf&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs>

Prévention des inondations : l'arrêté sur la sûreté des digues est paru
Actu-environnement.com, 21/04/2017

<http://www.environnement-magazine.fr/article/49360-prevention-des-inondations-l-arrete-sur-surete-des-digues-est-paru/>

L'arrêté définissant le plan de l'étude de dangers des digues (EDD) et autres ouvrages aménagés en vue de prévenir les inondations et submersions, désormais sous la responsabilité des communes ou EPCI disposant

de la compétence Gemapi, a été publié ce 19 avril. Il s'inscrit dans une démarche axée sur la zone protégée et apporte des clarifications sur les aléas à prendre en compte.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=B974C0722A6CD0C0547D702E5755B045.tpdila12v_3?cidTexte=JORFTEXT000034438478&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000034438406

Promenade au bord des eaux de pluie / ALBERT MARIE-DOUCE

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (Ie), 07/04/2017, n° 5916, p. 78-81

A Lannilis, en Bretagne, un système de rétention et d'épuration prend l'air de la campagne.

Systèmes d'assainissement : bientôt de nouvelles modifications / LAPERCHE DOROTHEE

Environnement et technique, 04/2017, n° 368, p. 28-29

Un projet d'arrêté modifiant celui du 21 juillet 2015 revient notamment sur la notion de coût excessif, allège les restrictions sur le plan local d'urbanisme et apporte quelques précisions.

GEMAPI : le compte à rebours a commencé / NEDEY FABIENNE

Maires de France, 04/2017, n° 345, p. 54-59

La loi MAPTAM a fait évoluer les compétences et responsabilités des collectivités locales en matière de protection contre les inondations et de gestion des milieux aquatiques. Malgré les inconnues qui subsistent encore sur les incidences de ces nouvelles missions, il est urgent de s'organiser pour leur prise en main en 2018.

Des principes et des outils pour une GEMAPI cohérente

L'Aude prête pour la GEMAPI

Concilier risques et milieux : la vallée de l'Arve anticipe

La régulation pluviale ouvre des perspectives à la nature jardinée / MIGUET LAURENT

Paysage Actualités, 04/2017, n° 398, p. 30-34

La prévention des inondations brasse les disciplines : l'ingénierie hydraulique et la conception urbaine se rencontrent dans des projets qui combinent la gestion des eaux pluviales avec la stimulation de la biodiversité, l'embellissement du cadre de vie et la maîtrise des îlots de chaleur urbains.

Assainissement. Boues d'épuration : un traitement écologique et économique / LUNEAU SYLVIE

Techni.cités, 04/2017, n° 302, p. 38-39

Depuis de nombreuses années, les filtres plantés de roseaux ont fait leurs preuves pour le traitement des eaux usées. Mais les roseaux sont également utilisés pour d'autres usages en assainissement. Les lits de séchage plantés de roseaux traitent en effet les boues d'épuration et les matières de vidange issues de l'assainissement non collectif.

Anticiper les crues sur des cours d'eau non surveillés / LUNEAU SYLVIE

Techni.cités, 04/2017, n° 302, p. 46

Le 9 mars, le service Vigicrues Flash a été lancé. Petit dernier du réseau Vigicrues, ce nouveau dispositif d'avertissement des crues soudaines couvre les cours d'eau non instrumentés. Il s'appuie sur la méthode AIGA, qui a reçu une mention spéciale du jury Prévirisq.

Captages d'eau potable : des pistes face aux pollutions diffuses / THIBAUT MARIE-CHRISTINE

TSM : techniques, sciences, méthodes, 2017, n° 4, p. 8-10

L'ASTEE et la FNCCR organisaient, les 15 et 16 novembre derniers à Nancy, le séminaire PolliDiff'Eau 2016 sur la protection des captages vis-à-vis des pollutions diffuses; Ces journées ont réuni 235 participants aux profils variés et venant de territoires différents, permettant des échanges constructifs.

Deux exemples montrant l'intérêt de la gestion prédictive de réseaux d'assainissement de collectivités de moyenne importance / LYARD S.

TSM : techniques, sciences, méthodes, 2017, n° 4, p. 53-61

Dans un contexte d'urbanisation toujours plus forte et donc d'augmentation des ruissellements des eaux de pluie, la construction ou l'agrandissement de bassins de stockage en réseaux d'assainissement a souvent constitué une réponse simple à mettre en œuvre...

Programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI 3)

amf.asso.fr, 28/03/2017

http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC_N_ID=24456&TYPE_ACTU=1

En vue notamment de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI au 1er janvier 2018, le ministère de l'Écologie vient de publier le nouveau cahier des charges sur les programmes d'actions de prévention contre les inondations « PAPI 3 ». Portés par les collectivités ou leurs groupements, à l'échelle des bassins de risque et intégrant l'exercice de la compétence GEMAPI, ces programmes ont pour objectif une gestion intégrée des risques en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement). Les dossiers pourront être déposés à partir du 1er janvier 2018, mais c'est dès maintenant que les territoires doivent se préparer.

http://www.amf.asso.fr/upload/fichiers/documents/AMF_24456TELECHARGER_LE_CAHIER_DES_CHARGE_S.pdf

Eau potable : chlorer ou ne pas chlorer ? Telle est la question / LE MAROIS Olivier

Journal des communes, 03/2017, n° 2197, p. 49

La qualité de l'eau est un souci constant pour les élus et sa gestion sanitaire parfois un casse-tête. Des questions simples peuvent cependant beaucoup aider.

<https://www.fluksaqua.com/>

« **Fluksaqua** »

fluksaqua.com, consulté le 07/04/2017

<https://www.fluksaqua.com/>

FluksAqua est la première plateforme de partage en ligne mondiale conçue par et pour les exploitants de l'eau et de l'assainissement. Elle a pour objectif de transformer la gestion des services d'eau potable et d'assainissement, grâce au partage en ligne entre professionnels, avec l'ambition d'offrir un meilleur service de l'eau.

Infrastructures portuaires, aéroportuaires et fluviales

Décret n° 2017-423 du 28 mars 2017 portant application de la loi pour l'économie bleue et modifiant le code des transports

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 30/03/2017, n° 76

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/2017-423/jo/texte>

Ce décret procède à l'actualisation de la partie réglementaire du code des transports notamment dans sa partie gouvernance des grands ports maritimes, relative à la commission des investissements portuaires. Il prévoit une disposition balai concernant le représentant élu de la chambre de commerce et d'industrie siégeant au sein des conseils de surveillance de chaque grand port maritime métropolitain. Il supprime au sein de chaque décret en conseil d'Etat portant création des grands ports maritimes l'article fixant le nombre de membres du conseil de développement. Il modifie également certaines dispositions en matière de pilotage portuaire, suite à la codification de la partie réglementaire du code des transports en matière portuaire. Ce décret complète enfin le code des transports pour permettre le financement des prestations en faveur du bien-être des gens de mer.

3. INGENIERIE ECOLOGIQUE

Nature en ville et paysage

Changer l'image de la ville en reconnectant les citoyens à la nature / THIERY CLAUDE

Lien horticole, 12/04/2017, n° 1011, p. 10-11

Isabelle Baudet gère le patrimoine végétal et naturel d'Annemasse (74). En grande partie ignoré par des habitants comme des visiteurs il y a encore une quinzaine d'années, sa mise en valeur par le secteur des espaces verts au sein du service des parcs et jardins façonne aujourd'hui l'identité de cette commune située à la frontière franco-suisse.

Une lutte de masse pour stopper le ravageur des palmiers / VIDRIL VALERIE

Lien horticole, 12/04/2017, n° 1011, p. 4

Charançon rouge. La communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée en appelle à une action coordonnée et nationale dans l'objectif d'assurer son éradication.

Les budgets ne sont pas à la hauteur des attentes / FAYOLLE PASCAL

Lien horticole, 12/04/2017, n° 1011, p. 5

Villes vertes. Angers (49) devance Nantes (44) et Strasbourg (67) dans le dernier Observatoire. Au-delà du patrimoine pur, le volontarisme politique est récompensé.

Biodiversité : ces nouvelles compétences qui fleurissent au sein des collectivités

lagazettedescommunes.com, 05/04/2017

<http://www.lagazettedescommunes.com/497785/biodiversite%e2%80%85-ces-nouvelles-competences-qui-fleurissent-au-sein-des-collectivites/?abo=1>

La préservation de la biodiversité est aussi urgente que la lutte contre le réchauffement climatique. Conscients de l'enjeu et de leur rôle, les territoires imaginent de nouveaux métiers et modifient leurs habitudes en s'appuyant sur les compétences de professionnels spécialisés.

Promenades, parcs, gestion des eaux... le retour en grâce de la Vilaine / STOLL STEPHANIE

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 03/04/2017, n° 2360, p. 44-45

En 2016, à l'issue de la consultation sur la révision du PLU, la municipalité de Rennes, a lancé un ambitieux projet : "Révérons l'eau et la nature".

Les villes se verdissent / WEISS BENEDICTE

Alternatives économiques, 04/2017, n° 367, p. 58-60

Jardins partagés, toitures plantées, parcs... la végétalisation des villes, de mieux en mieux valorisée, répond à des enjeux à la fois environnementaux, sociaux et sanitaires.

Eco quartier. Le paysage au secours du climat / TUBIANA FABIAN

Environnement magazine, 04/2017, n° 1756, p. 24

A Palaiseau, dans l'Essonne, le quartier Camille-Claudel se distingue par sa conception paysagère intégrée et participative.

Nîmes : les Allées Jean Jaurès respirent à nouveau ! / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n° 180, p. 24-36

Débarrassées d'un stationnement anarchique et d'une voirie envahissante, les Allées Jean Jaurès renaissent en un boulevard organisé en trois séquences distinctes, toutes adossées à des entités urbaines singulières. De nouveau accessible par les piétons, cette perspective végétale, prolongeant les jardins historiques de la

Fontaine sans pour autant effacer la structure existante du boulevard, crée un espace de respiration au cœur de Nîmes. Linéaires de micocouliers, tables arbustives, mobiliers sur-mesure, canaux en circuit fermé... composent ce boulevard, devenu un lieu de rencontre très prisé.

Kingersheim, quand une décharge devient parc urbain / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n° 180, p. 40-41

A Kingersheim, dans le Haut-Rhin, le parc des Gravières est désormais un espace de vie central de la commune. Sur un ancien site d'extraction de graviers puis d'enfouissement des déchets, le parc recycle l'espace en proposant un véritable lieu de vie, continuité urbaine et corridor écologique, reliant le nord au sud de la ville. Un beau projet porté avec brio par la municipalité !

Cholet : l'implication des agents et des habitants, source d'optimisation ! / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n° 180, p. 44-46

Avec ses grands parcs, ses bords de rivière et ses nombreux arbres, Cholet la verte choisit son cadre de vie. Face à l'augmentation des surfaces d'espaces verts à gérer et à la baisse du nombre d'agents, l'heure est à l'optimisation. Et pour ce faire, c'est l'implication forte de la population et des agents dans leur travail au quotidien qui permet de faire différemment avec moins !

Castelnaudary : l'environnement au cœur des préoccupations / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n° 180, p. 48-49

Dans l'Aude, à Castelnaudary, la préservation des ressources et de l'environnement est primordiale, le cadre paysager étant particulièrement riche et participant grandement à l'attractivité de la ville. De multiples pratiques mises en place permettent de faire mieux avec moins, en restant très ancré dans ces préoccupations de développement durable.

Les fruitiers en ville / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n° 180, p. 56-57

L'arbre fruitier se fraye, petit à petit, une plus grande place dans nos espaces urbains. Souvent groupés en verger, ces arbres constituent un bel argument pour changer le regard des citoyens sur leur environnement et susciter une réappropriation de la ville, qui se veut alors productive.

La fertilisation organique et raisonnée / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n° 180, p. 58-59

La fertilisation organique est une bonne façon de maintenir un sol équilibré et plein de vie. Car oui, un sol est avant tout un système vivant qu'il s'agit d'entretenir afin de conserver sa qualité et d'avoir des végétaux en bonne santé. L'apport de matière organique doit toutefois se faire de manière raisonnée, la bonne dose devant être apportée au bon moment.

Arroser avec de l'eau usée traitée : une bonne idée ? / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n° 180, p. 60-62

Plusieurs arrêtés ministériels autorisent l'utilisation des eaux usées en sortie de station d'épuration pour l'arrosage des espaces verts. Une solution encore peu exploitée malgré d'importantes répercussions positives, tant sur le plan économique qu'environnemental. Une pratique qui mérite toute l'attention des gestionnaires d'espaces verts ou de terrains de sports.

La renaturation des cours d'eau en milieu urbain / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n° 180, p. 64-65

La renaturation des cours d'eau est un véritable enjeu pour les villes de demain, qui se veulent plus vertes, vivables et durables. Dans ce contexte dense et urbain, les cours d'eau sont bien souvent artificialisés limitant alors les intérêts de cette eau en ville.

Blois dynamise son centre-ville / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n° 180, p. 37-39

Située dans la vallée de la Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO, la Ville de Blois a engagé depuis une dizaine d'années la requalification globale de son centre-ville historique. Une plus grande place donnée aux piétons et aux touristes et une mise en valeur des commerces permettent au centre de retrouver attractivité et qualité face au développement des zones commerciales en périphérie.

La ville nouvelle se réinvente dans un carré / MIGUET LAURENT

Paysage Actualités, 04/2017, n° 398, p. 16-18

Sélectionnée dans l'appel à projets du Grand Paris, la plus jeune ville nouvelle d'Île-de-France explore un modèle original : le financement privé et l'innovation s'accordent avec l'encadrement public et la planification, dans une vision compatible avec la mixité fonctionnelle et la réduction de la dépendance à l'automobile.

Platanes : malgré une législation claire, le chancre coloré court toujours / FAYOLLE PASCAL

Lien horticole, 29/03/2017, n° 1009, p. 12-13

En région Provençales-Alpes-Côte d'Azur, la plus touchée par le chancre coloré du platane dû au champignon *Ceratocystis platani*, 133 communes sont répertoriées comme étant ou ayant été contaminées en 2016, dont 63 pour les Bouches-du-Rhône et 53 dans le Vaucluse. Malgré un arrêté rendant la surveillance et la lutte obligatoires, sur le terrain, le manque de moyens se fait sentir.

Paroles de paysagistes [Dossier]

Traits urbains, 03/2017, n° 88, p. 20-53

Concepteurs de ce qui fait le socle du projet urbain, à l'échelle du grand territoire comme à celle de l'espace de proximité, les paysagistes revendiquent un impact structurant. Une fois n'est pas coutume, ils sortent du rôle complémentaire dans lequel les enferment souvent les maîtres d'ouvrage - même si on les retrouve désormais mandataires de grands projets - et s'expriment longuement sur leur vision du projet urbain, leurs relations avec les autres acteurs du projet, leur contribution à la qualité de la ville et du lien social par la création de "lieux de vie". Ils réaffirment la pérennité des sols et l'importance d'y apporter du soin, tout en s'élevant contre le "sur aménagement" et en exprimant, pour nombre d'entre eux, une certaine méfiance vis-à-vis des initiatives temporaires actuellement en vogue.

Environnement

Environnement Biodiversité Ecologie

Droit de l'environnement. Démocratie participative environnementale : le décret est publié / PHEULPIN

Sandrine

lemoniteur.fr, 27/04/2017

<http://www.lemoniteur.fr/article/democratie-participative-environnementale-le-decret-est-publie-34423118>

Le public a, avec l'adoption du décret du 25 avril 2017, désormais tous les outils pour être informé et participer efficacement à l'élaboration des décisions impactant l'environnement.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034491833&dateTexte=&categorieLien=id>

La prairie humide, un incontournable pour la restauration de la biodiversité / PICAUD EMMANUELLE

lagazettedescommunes.com, 26/04/2017

Le parc naturel régional de la vallée de Chevreuse s'est lancé depuis plusieurs années dans une démarche de restauration de prairies humides sur son territoire. Une initiative payante sur le plan écologique.

Ecogestes : bien cibler ses actions pour changer les comportements / PARNAUDEAU MAUD

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 24/04/2017, n° 2363, p. 38-39

Les enjeux écologiques, économiques et sociaux impliquent une évolution des comportements et des pratiques citoyennes dans de nouvelles logiques de production. Les usagers sont les principales cibles. Avec l'appui des collectivités ils peuvent modifier leurs habitudes au niveau local, au bénéfice de l'intérêt général. Des campagnes sont lancées, qui influent positivement sur les comportements à condition d'être multiformes, inventives, participatives et renouvelées.

Environnement : l'EPCE, dernier-né des outils de gouvernance / LUNEAU SYLVIE
Gazette des communes, des départements, des régions (la), 24/04/2017, n° 2363, p. 12

Fin mars, un troisième type d'établissement public a été créé. Capable d'intégrer les associations, il pourra constituer le statut des futures agences régionales de la biodiversité.

Ambrosies : un nouveau décret légalise la lutte au niveau national / HUTEAU HELENE
lagazettedescommunes.com, 20/04/2017

Un décret s'apprête à paraître, pour s'attaquer à trois espèces d'ambrosie, en application de la loi Santé du 26/01/2016 (art. 57. L.1338-1) et du Plan national santé environnement 2015-2019 (actions n°11, 88 et 89). Associé au décret, un arrêté interministériel classe trois espèces de cette plante, nuisibles pour la santé : l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), la trifide (*Ambrosia trifida*) et celle à épis lisses (*Ambrosia psilostachya*).

Composer avec le littoral [dossier] / CHESSA MILENA, LAURENT ANTHONY, SAINT-PIERRE RAPHAELLE, Oriane DUPONT
Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), 14/04/2017, n° 5917, p. 51-61

Dossier composé de 3 articles.
Cartographie. Le trait de côte en retrait.
Construction balnéaire. Comment aborder le rivage français ?
Erosion. Lutter ou s'adapter ?

Le Conseil d'Etat et l'environnement : un droit à géométrie variable / Gabriel ULMANN
Environnement et technique, 04/2017, n° 368, p. 62

En analysant les décisions récentes du Conseil d'Etat, Gabriel Ullmann, Docteur en droit, met en évidence la volonté manifeste du Conseil d'assurer coûte que coûte la sécurité juridique des autorisations, notamment pour les installations classées pour la protection de l'environnement.

L'autorisation unique en pratique / RADISSON LAURENT
Environnement et technique, 04/2017, n° 368, p. 44-55

Ce dossier est composé de différents articles :
La réforme est entrée en vigueur le 1er mars
Un défi pour l'Administration
Nouveaux délais de recours pour les ICPE
Les étapes et les acteurs de la procédure
Etude d'impact : ce qui change pour les installations classées
Une réforme qui devrait conforter la dynamique de la filière éolienne

Emploi-formation. Le privé crée les nouveaux métiers de la biodiversité / TUBIANA FABIAN
Environnement magazine, 04/2017, n° 1756, p. 52-53

C'est davantage dans le secteur privé que public que naissent et se transforment aujourd'hui les métiers de la biodiversité. Un mouvement que la sphère publique doit suivre de près et accompagner.

Tout savoir sur...la réforme de l'autorisation environnementale unique / GOSSEMENT ARNAUD
Environnement magazine, 04/2017, n° 1756, p. 42

Après expérimentation, l'autorisation environnementale unique est pérennisée à travers l'ordonnance n° 2017-80 et les décrets n° 2017-81 et 2017-82 du 26 janvier 2017. Ces trois textes concourent à simplifier les procédures d'autorisation des projets.

Le risque « submersion marine »

Fiches pratiques techniques, 04/2017, n° 208, 10/87

La compétence Gemapi est affectée au bloc communal dès le 1er janvier 2018. Partie intégrante de cette compétence, le risque de submersion marine concerne nombre de collectivités compte tenu de l'importance de la façade marine française. Si beaucoup de facteurs sont communs aux différents types d'inondations, la submersion marine comporte des spécificités qu'il convient de connaître et de prendre en compte.

Biodiversité : des métiers en éclosion / POINAS SEGOLENE

Techni.cités, 04/2017, n° 302, p. 70-71

La préservation de la biodiversité est aussi urgente que la lutte contre le réchauffement climatique. Conscients de l'enjeu et de leur rôle, les territoires imaginent de nouveaux métiers et modifient leurs habitudes en s'appuyant sur les compétences de professionnels spécialisés.

Interprétation de la CJUE de la notion de projet soumis systématiquement à une évaluation environnementale

environnement-magazine.fr, 31/03/2017

<http://www.environnement-magazine.fr/article/49267-interpretation-de-cjue-de-notion-de-projet-soumis-systematiquement-a-evaluation-environnementale/>

La directive 2011/92 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement distingue deux types de projets : ceux ayant des incidences dites « notables » sur l'environnement qui doivent en principe être soumis à une évaluation environnementale systématique, et ceux n'ayant pas nécessairement dans tous les cas et qui devraient être soumis à une évaluation environnementale lorsque les États membres considèrent qu'ils sont susceptibles d'avoir une incidence notable sur l'environnement.

L'Agence française pour la biodiversité : une création sans innovation

environnement-magazine.fr, 31/03/2017

<http://www.environnement-magazine.fr/article/49265-l-agence-francaise-pour-biodiversite-creation-sans-innovation/>

La création de l'Agence française pour la biodiversité aurait pu constituer un signal fort dans ce domaine. Pourtant, avec un budget et un périmètre d'action réduits, elle apparaît comme une institution de faible envergure.

Droit de l'urbanisme et environnement (Février 2016 - Février 2017)

environnement-magazine.fr, 31/03/2017

<http://www.environnement-magazine.fr/article/49266-droit-de-l-urbanisme-et-environnement-fevrier-2016-fevrier-2017/>

La généralisation de la procédure de l'autorisation unique aurait pu donner lieu à un rapprochement substantiel des législations d'urbanisme et d'environnement. Malgré cette occasion manquée, quelques rapprochements continuent d'être observés.

Le décret encadrant les établissements publics de coopération environnementale est paru /

RADISSON LAURENT

Actu-environnement.com, 29/03/2017

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/etablissements-publics-cooperation-environnementale-decret-28728.php4>

Un décret, publié le 29 mars, vient encadrer les établissements publics de coopération environnementale (EPCE) créés par la loi pour la reconquête de la biodiversité d'août 2016.

Les incertitudes de la végétalisation durable / VIDRIL VALERIE

Lien horticole, 29/03/2017, n° 1009, p. 4

Le 16 mars dernier, Florysage et le Parc naturel des boucles de la Seine normande ont organisé, à la Mailleraye-sur-Seine (76), une journée sur le label Végétal local et les opportunités qu'il représente pour la filière.

L'Agence française pour la biodiversité : une création sans innovation / ICHER Liliane

Droit de l'environnement, 03/2017, n° 254, p. 107-113

La création de l'Agence française pour la biodiversité aurait pu constituer un signal fort dans ce domaine. Pourtant, avec un budget un périmètre d'action réduits, elle apparaît comme une institution de faible envergure.

Phytosanitaire / pesticides

Bonnes pratiques : la loi et les usages innovent / DECOIN MARIANNE

Phytoma, 04/2017, n° 173, p. 15-42

Dossier :

- Réglementation des pratiques : ce qui est acté depuis un an,
- Réglementation des pratiques : ce qui se prépare autour de l'arrêté phyto,
- Moyens des bonnes pratiques : nouveaux EPI et autres outils,
- Pulvérisation : atouts et limites des panneaux récupérateurs,
- Tests complémentaires des panneaux récupérateurs,
- Pratiques contre les pollutions diffuses : le cocktail antillais
- Adivalor, la filière de collecte en plein essor.

Biocontrôle : la "Loi Potier" a été publiée / DECOIN MARIANNE

Phytoma, 04/2017, n° 173, p. 4

Adoptée le 15 février, la loi Potier n'a été publiée que le 21 mars au JORF, un délai dû à son examen par le Conseil constitutionnel qui en a supprimé certains passages. Ceux sur la protection des plantes sont conservés.

Loi Potier : LOI n° 2017-348 du 20 mars 2017 relative à la lutte contre l'accaparement des terres agricoles et au développement du biocontrôle

legifrance.gouv.fr, 20/03/2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034228050&categorieLien=id>

Pollution

Qualité de l'air : la vallée de l'Arve toujours asphyxiée / CATTIAUX SEVERINE

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 02/05/2017, n° 2364, p. 13

En attendant le nouveau plan de protection de l'atmosphère, les acteurs de la vallée de l'Arve s'organisent. Mais s'agissant du transit international, l'Etat ne joue pas le jeu.

Environnement. Surveillance de la qualité de l'air : un arrêté fournit un cadre actualisé / MARCANGELO LEOS PHILIE

Localtis.info, 24/04/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250279022347>

Avec la publication ce 22 avril d'un nouvel arrêté précisant les missions des principaux acteurs du dispositif, le cadre normatif de la surveillance de la qualité de l'air en France dispose désormais d'un référentiel à jour.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=29268812E1678BF7B5E0611830C83F52.tpdila07v_2?cidTexte=JORFTEXT000034453742&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT00034453545

Déchets et propreté urbaine

Déchets. Le recyclage des emballages ménagers quasiment stable en 2016 / LENORMAND ANNE

Localtis.info, 24/04/2017

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250279025387>

Avec 3,3 millions de tonnes, le recyclage des emballages ménagers a augmenté de 1% en 2016 par rapport à 2015, bien que le tri de tous les plastiques soit possible dans de plus en plus de collectivités, selon le bilan annuel d'Eco-Emballages publié jeudi 20 avril.

DDS. Vers la fin du casse-tête du tri en déchetterie / GUICHARDAZ OLIVIER

DECHETS INFOS, 19/04/2017, n° 113, p. 6-8

La dernière version du projet de cahier des charges pour la période 2018-2023 autorise une collecte en deux étapes : réception « en mélange » en déchetterie, puis tri sur un point « spécifique ». Les non-conformités devraient donner lieu à une procédure contradictoire. Le ou les éco-organismes auront des objectifs de valorisation matière

Traitement des déchets. La plus grosse usine de méthanisation de France est enfin fonctionnelle ! / LELONG JEAN

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 17/04/2017, n° 2362, p. 42-43

Après divers incidents, l'usine de méthanisation Amétyst, à Montpellier, traite aujourd'hui les 135000 tonnes d'ordures ménagères produites chaque année par la métropole. L'énergie qui y est produite permet, entre autres, d'alimenter les 2000 logements de l'écoquartier des Grisettes en chauffage et en eau chaude sanitaire. Après un tri et un passage dans des tubes de pré fermentation, les déchets sont criblés et introduits dans six digesteurs horizontaux.

La gestion des déchets passe par l'innovation / MOUTARDE NATHALIE

Moniteur des travaux publics et du bâtiment (le), 07/04/2017, n° 5916, p. 28

La Société du Grand Paris a dévoilé les résultats de son appel à projets innovants sur les déblais lancé avec l'Ademe.

Les députés européens renforcent le paquet économie circulaire / ROUSSEL FLORENCE

Environnement et technique, 04/2017, n° 368, p. 20-21

Les eurodéputés ont revu à la hausse les ambitions en matière de gestion des déchets. Recyclage et réemploi, mise en décharge, déchets marins, biodéchets et gaspillage alimentaire, le Parlement européen veut une politique "sérieuse".

Gérer les biodéchets en restauration

Revue des collectivités locales, 04/2017, n° 481, p. 30-34

Le secteur de la restauration collective génère quelque 500 000 tonnes de biodéchets chaque année. Leur collecte et leur valorisation sont désormais une priorité de la politique nationale de gestion des déchets.

Méthanisation : dynamiser un territoire autour d'une énergie renouvelable

Revue des collectivités locales, 04/2017, n° 481, p. 42-47

La valorisation énergétique des déchets via la méthanisation est avancée comme l'un des leviers importants pour augmenter la part des énergies renouvelables du mix énergétique. La méthanisation peut également être un moteur du développement des territoires ruraux et participer à la dynamique économique des territoires.

Déchets. Stop au gaspillage alimentaire en restauration collective / GRAINDORGE JOEL

Techni.cités, 04/2017, n° 302, p. 33-35

Les collectivités locales ont un rôle exemplaire à jouer dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Leurs services de restauration collective sont un lieu de découverte et de sensibilisation pour en démontrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Au-delà de l'obligation réglementaire, elles ont de bonnes raisons d'agir, notamment pour réduire les coûts.

Déchets. Dix conseils pour renforcer la propreté de vos rues / Ludovic DERIN

Techni.cités, 04/2017, n° 302, p. 40-41

La propreté urbaine est au cœur des préoccupations de chaque commune et de ses habitants. Voici dix conseils qui, sans rien révolutionner, peuvent contribuer à une amélioration du cadre de vie.

Déchets : du rebut à la ressource / BERTHIER ISABELLE, LEMONIER MARC

Diagonal, 03/2017, n° 199, p. 28-58

Avec une production moyenne de 350 millions de tonnes de déchets par an, la France a encore fort à faire pour transformer en ressource ce qui demeure un problème. Non seulement leur impact environnemental est préoccupant, mais les déchets représentent aussi une perte économique et une charge pour la société qui doit en assurer la gestion. Pour y faire face, tous les acteurs sont sollicités, ménages, entreprises ou collectivités territoriales. Une nouvelle dynamique qui invite les différents secteurs d'activité à repenser leurs modes de production et de faire.

Valorisation des déblais du BTP : la CJUE fixe les règles / ENCKELL CARL, GELOT Elisabeth

Droit de l'environnement, 03/2017, n° 254, p. 99-102

La Cour de justice de l'Union européenne a rendu, le 28 juillet 2016 (C-147/15), un arrêt qui devrait influencer les solutions de valorisation retenues par les grands projets d'infrastructures, tels celui du Grand Paris. Plus largement, cet arrêt fixe des critères plus précis de qualification d'une opération de valorisation de déchets, utiles à l'ensemble des filières.

Une stratégie nationale est à l'étude / BOEDEC MORGAN

Recyclage Récupération, 02/2017, n° Février-mars 2017, p. 8-9

A l'initiative du groupe écologiste, le Sénat a tenu en séance publique, le 21 février, un débat sur l'économie circulaire. Il a été organisé dans la continuité d'un rapport sénatorial d'informations publié fin septembre dernier, portant sur l'inventaire et le devenir des matériaux et composants des téléphones mobiles.

Plastiques : les industriels se mobilisent sur le recyclage / MONCEL CATHERINE

Recyclage Récupération, 02/2017, n° Février-mars 2017, p. 28-31

Pour remédier au fléau des déchets plastiques marins ou intégrer plus de recyclé dans des nouveaux produits, les industriels de la plasturgie cherchent un terrain d'entente et organisent des lieux d'échanges et de travail. Régulièrement sous les feux des critiques, les déchets plastiques font pourtant l'objet de travaux de R&D constants en vue de leur recyclage, menés aussi bien par les laboratoires scientifiques que par les industriels eux-mêmes.

4. TRANSVERSAL SERVICES TECHNIQUES TERRITORIAUX

Mission réussie pour les interventions en circuit court dans l'espace public / CLEMENS MONIQUE

Gazette des communes, des départements, des régions (la), 17/04/2017, n° 2362, p. 40-41

La ville de Besançon (Doubs) a mis en place, en 2001, une cellule de proximité, Proxim'Cit , permettant aux Bisontins de participer   un vaste syst me de surveillance de l' tat des  quipements urbains. C'est par un circuit court, de Proxim'Cit  vers 50 r f rents d sign s dans treize services de la commune, que les op rations sont d clench es.

Des budgets peu impact s, est-ce encore possible ? / MEUNIER MARTINE

Espace public & paysage, 04/2017, n  180, p. 42-43

Et bien oui ! Direction Chantepie, en Ile-et-Vilaine, o  Hubert Minniti, directeur des services techniques, avoue b n ficier de budgets plus qu'honorables. La raison ? Une volont  politique forte, la municipalit  ayant compris tr s t t les b n fices d'un cadre de vie agr able sur l'attractivit  d'une commune situ e   moins de 5 km du centre-ville de Rennes. De nombreux dossiers DETR, mont s avec soin, subventionnent  galement des projets ambitieux.

Travaux et entretien. R gie ou march , une histoire de bon calculs / DUVAL SEBASTIEN

Techni.cit s, 04/2017, n  302, p. 36-37

Les services techniques, qui repr sentent le premier poste des d penses d'investissement et de fonctionnement des collectivit s, ne peuvent  viter la question du choix de gestion des travaux et de l'entretien entre « r gie et march  ». Argument financier, gestion des ressources humaines ! Quels sont les arbitrages ?

L'intelligence au service de la ville [dossier] / LA REDACTION

Magazine de l'ing nierie territoriale (Le), 04/2017, n  24, p. 27-52

Eau,  lectricit ,  clairage, transports et d placements, assainissement et gestion des espaces verts, d chets,  ducation, habitat et urbanisme... Les technologies num riques trouvent de nombreux terrains d'application dans nos "villes intelligentes". Bien utilis es, elles contribuent   optimiser les services publics locaux tout en favorisant l' mergence de nouvelles offres de services.